



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2024 DU PROJET WACA RESIP2- RAMPAO



DECEMBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. Description.....	4
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités.....	5
2.1. Résumé exécutif.....	5
Résultat 1 : Le Réseau d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est élargi	7
Activité 1.1 : Adhésion de nouveaux Pays au RAMPAO.....	7
Activité 1.2 : Appui à la création de nouvelles AMP et à leur adhésion au RAMPAO.....	9
Activité 1.3 : Appuyer les pays dans l'élaboration de Plan d'Aménagement et de Gestion des nouvelles AMP.	12
Résultat 2 : Le Réseau d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est élargi	14
Activité 2.1 : Renforcement de l'animation et de la communication au sein du réseau.....	14
Activité 2.2 : Organisation de visites d'échanges et promotion de l'apprentissage mutuel	16
Résultat 3 : La Stratégie Régionale pour les AMP d'Afrique de l'Ouest est actualisée.	17
Activité 3.1 : Mise en place du Comité de Pilotage.....	17
Activité 3.2 : Elaboration de la stratégie régionale révisée pour les AMP de l'Afrique de l'Ouest.....	17
Participation aux événements régionaux et internationaux.	18
Visibilité	24
Annexe 1 : Tableau : Quelques informations sur les lettres d'information du RAMPAO en 2024.	26

TABLE DES FIGURES

Figure 1 Table ronde de Lomé pour l'appui au processus de création d'AMP et d'adhésion au RAMPAO.....	8
Figure 2 Réunion d'harmonisation et de synergie des partenaires WACA sur le processus de création de l'AMP de Togo:10 octobre 2024.....	10
Figure 3 Rencontre RAMPAO, Task Force et le CENAGREF.....	11
Figure 4 Illustration du webinaire sur les rendements économiques des AMPs.....	15
Figure 5 Illustration du webinaire sur les solutions fondées sur la nature.....	15
Figure 6 Quatre (04) lettres d'information du RAMPAO en 2024 via Newsletter RAMPAO – Rampao.org.....	16
Figure 7 Illustration de la tenue de la réunion de mise en place du comité régional de pilotage.....	17
Figure 8 Participation à la réunion du comité régional de pilotage du Projet WACA à Banjul (Gambie) du 9-14 juin 2024.....	18
Figure 9 Participation à la formation des coordonnateurs et des spécialiste suivi évaluation en MS project à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) du 1-7 septembre 2024.....	19
Figure 10 Réunion des Experts et du Ministre de l'Environnement de l'Afrique de l'Ouest du 8 à 10 octobre 2024.....	20
Figure 11 Visite de presse et des influenceurs.	20
Figure 12 Participation à la réunion du comité régional de pilotage du Projet WACA à Accra (Ghana) du 25-29 novembre 2024.....	21
Figure 13 Dunes Hondsbossche.....	22
Figure 14 Gestion des Dunes à Castricum..	22
Figure 15 Présentations et échanges en salle.	22
Figure 16 Visites de sites à CastricumNoordwaard Polder.....	22
Figure 17 Utilisation des moteurs de sable pour lutter contre les inondations.....	22
Figure 18 SfN en milieu urbain.	22

1. Description

Nom de l'Institution : Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO)

Nom et fonction de la personne de contact : Dr AMAHOWE Ogoudje Isidore, Coordonnateur de Projet WACA-ResIP2, Secrétaire Exécutif par Intérim
Email : ogoudje.amahowe@rampao.org

Date de début et date de fin de la période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2024

Pays ou région(s) cible(s) : Région de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Sénégal, Sierra Léone, Togo, Nigéria et la Mauritanie)

.....

Groupes cibles :

Au niveau régional : Les Départements en charge de l'environnement et du développement durable dans les institutions d'intégration régionale (Commission de l'UEMOA et de la CEDEAO) ; le Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO), le réseau Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest (PRCM), ; le Centre de Suivi Ecologique (CSE), l'UICN WACA BAR, ONG et Associations, Associations socioprofessionnelles, acteurs privés.

Au niveau national : Les institutions nationales en charge des aires marines protégées ; les universités et centres de recherche.

Bénéficiaires finaux : les institutions nationales en charge des aires marines protégées des Etats d'Afrique de l'Ouest, les gestionnaires des aires marines protégées, les collectivités locales, communautés locales.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités

2.1. Résumé exécutif

Le Réseau Régional des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est un instrument d'intégration régionale pour la gestion des aires marines protégées (AMP) et la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest. Dans cette optique, un partenariat a été établi avec l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) dans le cadre du programme WACA-ReSIP2, financé par la Banque mondiale. Ce partenariat a conduit à la création de la composante WACA-RAMPAO, qui vise à renforcer l'intégration régionale en consolidant et en élargissant le réseau des AMP. Cette initiative s'articule autour de trois objectifs majeurs : i) l'élargissement du réseau des AMP par l'intégration de nouvelles aires protégées ; ii) la consolidation du RAMPAO par l'animation du réseau, l'apprentissage mutuel et les échanges d'expériences entre gestionnaires ; et iii) l'actualisation de la stratégie régionale des AMP pour mieux relever les défis actuels de la conservation marine et côtière en Afrique de l'Ouest.

L'année 2024 marque le début de la mise en œuvre du projet, mais elle a été particulièrement difficile en raison de l'absence de signature du contrat et de la non-disponibilité des fonds correspondants. Ainsi, toutes les activités réalisées ont reposé sur des préfinancements ou ont été prises en charge par d'autres partenaires régionaux. Malgré ces contraintes, le secrétariat a mené plusieurs actions importantes. Le présent rapport détaille les réalisations du RAMPAO dans le cadre du projet WACA ResIP2.

De manière générale, le taux de mise en œuvre du projet pour l'année 2024 est estimé à 47 % d'exécution physique. Parmi les progrès notables, on compte les échanges avec les institutions nationales du Togo qui ont conduit à l'organisation de la table ronde de Lomé en janvier 2024. Cet événement a marqué une étape cruciale dans le lancement du processus de création d'une AMP au Togo, avec l'élaboration d'une feuille de route. À la suite de cette table ronde, le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières a officiellement demandé l'adhésion du Togo au RAMPAO.

Une réunion en ligne, tenue le 18 septembre, a permis d'évaluer l'avancement de la feuille de route, suivie d'une réunion de coordination le 11 octobre avec WACA BAR de l'UICN, l'UGP WACA du Togo et la Direction des Ressources Forestières (DRF). Les termes de référence pour l'étude diagnostique ont été validés, et le recrutement d'un consultant sera lancé après la signature du contrat avec l'UEMOA. En parallèle, des discussions ont été amorcées avec le Nigeria, le Liberia et le Ghana pour appuyer leurs initiatives de création d'AMPs, aboutissant à la désignation d'un point focal RAMPAO par le Ministère Fédéral de l'Environnement du Nigeria.

Le réseau RAMPAO a été renforcé grâce à la dynamisation de son équipe, ainsi qu'à l'amélioration des systèmes de communication et d'échange d'informations entre les membres et les gestionnaires d'AMPs. Trois (03) webinaires ont été organisés : le premier sur la diffusion de l'État des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (EdAMP), le second sur l'application des Solutions Fondées sur la Nature (SfN) aux AMP, et le troisième sur le développement de l'écotourisme axé sur la mégafaune marine. De plus, quatre (04) lettres d'information ont été rédigées, publiées et diffusées auprès des communautés de gestionnaires et des professionnels de la conservation en Afrique de l'Ouest et au-delà. Ces lettres partagent des solutions, des bonnes pratiques de gestion durable et de gouvernance, ainsi que des expériences variées.

Une enquête a été réalisée pour identifier les thématiques prioritaires concernant les visites d'échange, la communication, et le renforcement des capacités au sein du réseau. Les analyses ont été faites et le rapport est disponible. Concernant l'élaboration de la stratégie régionale des AMPs en Afrique de l'Ouest, un comité de pilotage a été mis en place, et les termes de référence pour le recrutement du consultant ont été rédigés, intégrant les observations des membres du comité régional de pilotage. Ces actions constituent des jalons importants pour la mise en œuvre efficace du projet et pour renforcer la conservation des écosystèmes marins et côtiers dans la région.

Résultat 1 : Le Réseau d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est élargi

Activité 1.1 : Adhésion de nouveaux Pays au RAMPAO

Sous-activité 1.1.1: Conduire des Missions Pays et/ou rencontres avec les autorités nationales

Plusieurs rencontres ont été réalisées avec les institutions nationales en charge des AMP des pays non encore membres du RAMPAO.

Pour ce qui concerne le Togo, des échanges ont eu lieu entre le secrétariat du RAMPAO et la Direction des Ressources Forestières (DRF) pour sensibiliser et partager les informations nécessaires dans le cadre processus d'appui à l'adhésion du Togo au RAMPAO. Ces échanges ont abouti à l'organisation d'une table ronde par la RAMPAO qui a eu lieu à Lomé du 22 et 23 janvier 2024, avec la participative effective de toutes les parties prenantes y compris les administrations nationales, les collectivités territoriales, les ONGs, les associations et groupes organisés, les entreprises économiques, le Ministère de l'environnement et des ressources forestières et les acteurs intervenant le long du littoral et les partenaires techniques et financiers. Cette table ronde a permis aux acteurs d'identifier ensemble les problèmes et défis liées à la gestion de la zone côtière du Togo, puis de discuter les solutions pour une future meilleure du littoral togolais pour la nature et les populations. Au nombre de ce future figure la création d'AMP et la mise en place d'un système de gestion et de protection des ressources naturelles de la zone côtière. Un des livrable de cette table ronde a été la feuille de route de création de l'AMP et la lettre officielle de demande d'adhésion du Togo au RAMPAO adressée par le Ministre en charge de l'environnement et des ressources forestières adressée au Secrétariat du RAMPAO.

Par ailleurs, le Secrétariat du RAMPAO a saisi l'opportunité des rencontres régionales et pour initier les discussions avec les responsables des institutions en charges des aires marines protégées des pays non encore membres tels que le Nigeria et Libéria. Les échanges avec le Federal Department of Forestry du Nigeria ont déjà abouti à la désignation d'un point focal RAMPAO par le Ministère fédéral de l'Environnement.

Des échanges avec le Nigéria ont permis de collecter des données sur les initiatives en cours telles que les deux Aires marines protégées nouvellement créées à savoir Apoi Creek et Edumanom Forest Reserve, mais qui ont besoin des outils de planification et de gestion pour leur opérationnalisation. De même les échanges ont commencé avec le Forestry Development Authority (FDA) du Liberia pour examiner la situation des AMP et éventuellement accompagner leur adhésion au RAMPAO. Il ressort des échanges que le Libéria dispose d'une AMP déjà établi Lake Piso Multiple Substaminale Use Reserve (LPMUR) et d'une AMP Marshall Wetlands Proposed Protected Area (MWPPA) dont le processus de création est en cours. Le RAMPAO envisage appuyer ces processus de création d'AMP en cours et organisera des rencontres pour appuyer l'adhésion au RAMPAO.



Figure 1: Table ronde de Lomé pour l'appui au processus de création d'AMP et d'adhésion au RAMPAO

Sous activité 1.1.2. Constituer et soumettre le dossier d'adhésion du pays au CA du RAMP AO

A ce niveau, la demande d'adhésion soumise par la Togo attend l'aboutissement de la création d'AMP pour être soumise au Conseil d'Administration du RAMP AO

Activité 1.2 : Appui à la création de nouvelles AMP et à leur adhésion au RAMP AO

Sous activité 1.2.1. Conduire des Missions Pays et/ou rencontres avec les autorités nationales pour appuyer les initiatives de création d'AMP

La table ronde organisée à Lomé en Janvier 2024 a permis de capitaliser les initiatives éparses menées, visant la création d'aires marines protégées dans le pays. Ainsi, les parties prenantes composées de diverses institutions nationales, d'universités, de centre de recherche, de partenaires bilatéraux et d'associations locales œuvrant dans le domaine de la conservation ont pu ensemble, ont élaboré une feuille de route constituées des activités à conduire dans le court terme pour la création d'aires marines protégées au Togo.

Mais le Momentum pour la création d'AMP a baissé en raison du retard dans le processus de signature de contrat et de mise à disposition des fonds par la banque mondiale et l'UEMOA.

Suite aux derniers échanges avec l'UEMOA sur la signature du contrat de la composante WACA-RAMP AO, le secrétariat du RAMP AO a relancé, les discussions avec la Direction des Ressources Forestières le 18 septembre 2024 à travers une réunion en ligne pour évaluer le niveau de mise en œuvre de ladite feuille de route. Il ressort qu'une (01) activité sur 8 a été exécutée selon la feuille de route. Il s'agit de « la mise en place de la task force nationale réunissant les acteurs institutionnels et parties prenantes impliquées dans le processus de création de l'AMP » par la DRF.

De même cette réunion a permis de lancer le processus d'élaboration des termes de références pour la réalisation de l'étude diagnostique de la future AMP du Togo. En marge de la réunion des Experts et des Ministres de l'Environnement de Etats d'Afrique de l'Ouest organisé par l'UEMOA, le Secrétariat du RAMPAO a organisé une réunion d'harmonisation et de synergie d'action des partenaires régionaux et national WACA à Lomé le 11 octobre 2024 avec la Direction des Ressources forestières en collaboration avec WACA BAR, l'UGP WACA Togo.

Cette rencontre a permis d'obtenir les observations des acteurs et finaliser les termes de références pour l'étude diagnostique de l'AMP du Togo. Les acteurs se sont engagés à renforcer la collaboration avec la possibilité de cofinancement pour sur les initiatives relatives à la création et au développement de l'AMP de Togo.



Figure 2: Réunion d'harmonisation et de synergie des partenaires WACA sur le processus de création de l'AMP de Togo : 11 octobre 2024

Sous-activités 1.2.2: Conduire ou compléter les études diagnostiques de la future AMP

AMP Donaten Bénin

Sur requête du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), pour appui à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'AMP de Donaten au Bénin, Le secrétariat du RAMPAO a diligenté une mission composée de staffs du secrétariat exécutif et des experts de la Task Force. Ils ont également appuyé toutes les étapes de réalisation de l'étude diagnostique y compris les réunions techniques, la revue et la validation de l'étude diagnostique de l'AMP de Donaten.



Figure 3: Rencontre RAMPAO, Task Force et le CENAGREF

Appui à la création de AMP Togo

Le cadre de concertation pour l'élaboration de l'étude diagnostique et le plan d'aménagement et de gestion de la future AMP du Togo est créé et les termes de référence ont été pour le recrutement du consultant ont été rédigés.

Activité 1.3 : Appuyer les pays dans l'élaboration de Plan d'Aménagement et de Gestion des nouvelles AMPs

Sous activité 1.3.1. Appuyer à l'élaboration des règles de gestion et à l'installation de l'équipe de gestion et du comité de gestion

Aucune action de terrain n'a démarré.

Sous activité 1.3.2 Elaboration du projet de PAG

Le RAMPAO a entamé des discussions avec le CSE de Dakar, la Convention d'Abidjan et le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) du Bénin pour démarrer le processus d'élaboration du PAG de Donaten. A ce titre quatre (04) réunions de concertation ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route entre pour élaboration du PAG de Donaten. Le consultant a été recruté et la collecte de données auprès des acteurs se poursuit.

Sous activité 1.3.3. Appuyer la validation du PAG

Le RAMP AO appuiera les ateliers de pré validation et de validation du PAG. Ceci sera fait dès la finalisation du PAG.

Sous activité 1.3.4. Elaboration du PGES

Lors des échanges avec le CENAGREF dans le cadre de la préparation pour l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion, il a été relevé la nécessité d'élaborer le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) qui est un document annexe obligatoire pour l'opérationnalisation du PAG conformément à la législation béninoise. Ainsi le RAMP AO a été sollicité pour réaliser cette activité comme cofinancement au processus de réalisation de PAG.

Résultat 2 : Le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est élargi

Activité 2.1 : Renforcement de l'animation et de la communication au sein du réseau

Sous-activités 2.1.1. Outiller et renforcer les capacités de l'équipe de communication et dresser un document de planification des activités d'animation du RAMPAO

Pour dynamiser l'animation du réseau RAMPAO, une équipe composée d'un chargé de communication et d'une chargée de capitalisation a été mise en place et renforcée. Un plan d'animation avec des objectifs annuels à la fois en termes de communication et de capitalisation a été élaboré.

Sous activité 2.1.2 Conduire des webinaires sur les sujets d'intérêt communs pour les AMPs du réseau

Le Secrétariat du RAMPAO dans son rôle d'animation et de renforcement des capacités des membres du réseau et acteurs des AMPs d'Afrique de l'Ouest, a initié une série de webinaires sur des thématiques clés et sujets émergents en lien avec la conservation. Ces webinaires constituent une plateforme importante qui permet de maintenir le dialogue et de partage de connaissance et d'expérience entre les gestionnaires d'AMP et la communauté des conservateurs de la biodiversité marine et côtière.

Au total trois (03) webinaires ont réalisés pour le compte du projet WACA Composante RAMPAO. Le premier a porté sur le thème « Quels rendements économiques pour les Aires marines protégées en Afrique de l'Ouest ? » et a été animé le 29 Mai 2024 par le Dr Bara Dème chargé de projet au RAMPAO, avec près de 70 participants.

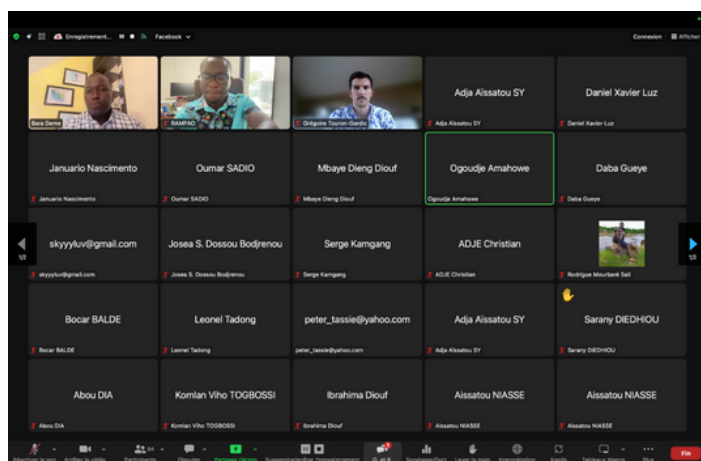


Figure 4 : Illustration du webinaire sur les rendements économiques des AMPs

Le second quant a été tenu le 02 octobre 2024 et a été animé par le Dr Ogoudjè Isidore AMAHOWE sur le thème « Comment appliquer les Solutions Fondées sur le Nature (SfN) aux AMPs en Afrique de l’Ouest ? ». Ayant suscité un vif intérêt des membres du réseau, ce webinaire a réuni près de 70 participants.

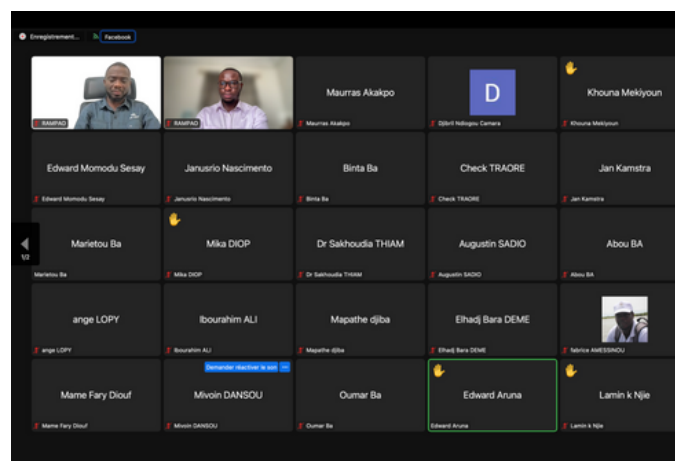


Figure 5 : Illustration du webinaire sur les solutions fondées sur la nature.

Un troisième webinaire sur le thème « Comment promouvoir le développement de l’écotourisme des espèces de la mégafaune marines telles que les tortues marines et les baleines ? » a eu lieu le 18 décembre 2024 et animé par Monsieur Josea DOSSOU-BODJRENOU de l’ONG Nature Tropicale avec la participation de 79 participants.

Sous activité 2.1.3 Produire de manière périodique la lettre d'information du RAMP AO

Au total quatre (04) lettres d’informations relayant l’actualité en lien avec la conservation marine et côtière dans la région ouest-africaine, les évènements et les solutions et/ou bonnes pratiques ont été publiées sur le site du RAMP AO et diffusées dans plusieurs différents réseaux sociaux, les panels de discussion thématique du réseau et bien d’autres (Photo 6). Les informations sur les quatres publications figurent dans le tableau 1 (Annexe 1).

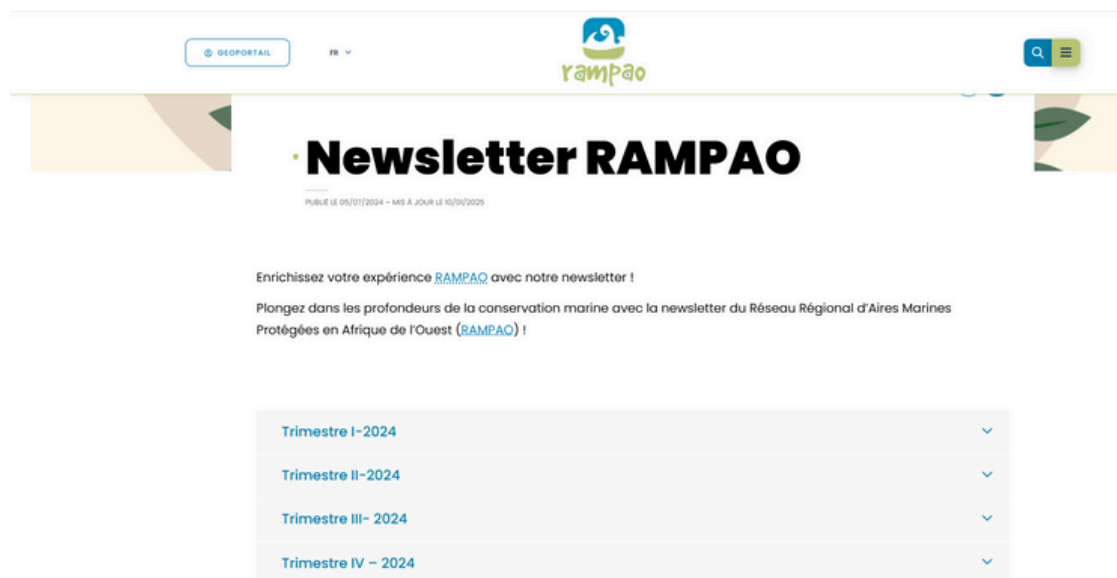


Figure 6 : Quatre (04) lettres d'information du RAMPAO en 2024 via Newsletter RAMPAO - Rampao.org

Sous activité 2.1.4 : Produire un film de sensibilisation sur l'efficacité de gestion des AMP

Cette activité n'a pas été entamé en raison de la non signature du contrat et donc de la non mise à disposition des fonds.

Activité 2.2 : Organisation de visites d'échanges et promotion de l'apprentissage mutuel

Des enquêtes ont été réalisées pour identification des thématiques de visite d'échange, de communication et renforcement de capacités au sein du réseau. Les analyses et la rédaction du rapport est finalisé.

Résultat 3 : La Stratégie Régionale pour les AMPs d'Afrique de l'Ouest est actualisée

Activité 3.1 : Mise en place du Comité de Pilotage.

Sous activité 3.1.1: Mettre en place le Comité de Pilotage

Les termes de référence (TDR) ont été rédigés, les institutions régionales partenaires ont été mobilisées et le comité régional de pilotage (CRP) de la stratégie régionale des aires marines protégées a été mis en place à travers une réunion en ligne le 15 octobre 2024.

La réunion a connu la participation de 16 personnes issues des institutions régionales, et le bureau du CRP a été installé avec pour composition 01 Président : Colonel Abdoulaye DIOP, 01 Vice-Président : Mathieu Ducroq, 01 Secrétaire : Dr Ogoudje I. AMAHOWE.

Activité 3.2 : Elaboration de la stratégie régionale révisée pour les AMP de l'Afrique de l'Ouest

Sous activité 3.2.1. Élaborer les TdRs de la mission et les traduire dans les 3 langues de travail du RAMPAO

Le Secrétariat Exécutif du RAMPAO avec la collaboration du bureau du CRP a proposé le draft des termes de référence du recrutement de consultant pour la réalisation de la stratégie, puis a recueilli et intégré les observations des membres du CRP.

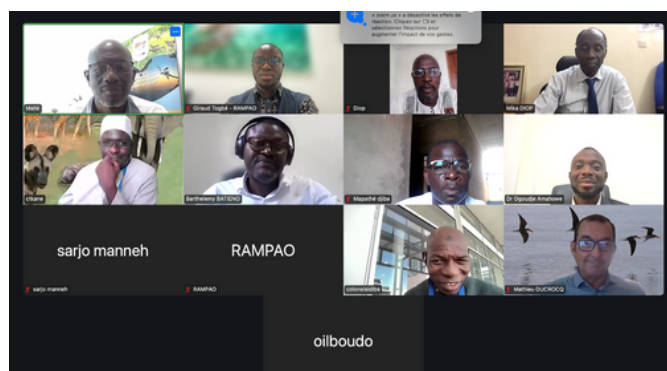


Figure 7: Illustration de la tenue de la réunion de mise en place du comité régional de pilotage

Participation aux événements régionaux et internationaux

Le RAMPAO a participé régulièrement aux réunions du Comité Régional de pilote des Projets WACA-ReSIP1et WACA-ResIP2, puis aux réunions de formations organisées par WACA-BAR de l’UICN.

➤ Réunion du 1er Comité Régional de Pilotage de WACA



Figure 8 : Participation à la réunion du comité régional de pilotage du Projet WACA à Banjul (Gambie) du 9-14 juin 2024

Le RAMPAO à travers son Coordonnateur Technique Régional, Chargé de Projet WACA-RAMPAO a participé à la première réunion de l’année 2024 du Comité Régional de Pilotage des Projets (CRP) d’Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest (WACA ResIP et ResIP2) à Banjul, le 12 au 13 juin 2024, sous la coprésidence de la République de la Gambie et de la Commission de l’UEMOA.

Il a également participé du 10 et 11 juin 2024 à la réunion préparatoire des Coordonnateurs des projets, en présence de la Représentante de la Banque mondiale, les représentants des Commissions de l’UEMOA, de la CEDEAO, de la CEEAC, de l’UICN PACO, du Centre de Suivi Ecologique, du Réseau régional d’Aires Marines Protégées en Afrique de l’Ouest (RAMPAO), du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM), du Centre d’Excellence Africain sur la Résilience Côtière (ACeCor) de l’Université de Cape Coast au Ghana et de la Banque mondiale.

La réunion du CRP a permis aux acteurs de faire le point de la mise en œuvre des recommandations des dernières réunions du CRP, d'examiner l'état d'avancement des Composantes nationales et régionale au 31 mai 2024 et approuver, le cas échéant, le rapport d'avancement de la Composante régionale du Projet WACA ResIP pour la période sous revue, faire le point des mesures prises par les pays et les structures régionales de mise en œuvre en termes de suivi du projet WACA ResIP2, examiner les diligences en cours, puis sensibiliser sur les processus engagés dans le cadre de la plateforme WACA .

A l'issue de la réunion une séance de travail a été faite avec l'Unité de Gestion de Projet de la Gambie pour examiner les interventions et construire les synergies avec l'UGP Gambie.

➤ **Participation à la formation des coordonnateurs et des spécialistes suivi évaluation en MS project**



Figure 9 : Participation à la formation des coordonnateurs et des spécialistes suivi évaluation en MS project à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) du 1-7 septembre 2024.

Le Coordonnateur Technique du RAMP AO, Chargé du Projet WACA-RAMP AO a participé à la formation des coordonnateurs et des spécialistes suivi évaluation en MS project organisé par WACA-BAR de l'UICN-PACO à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) du 1-7 septembre 2024. Cette formation a permis d'initier les participants à l'utilisation de MS project, de faire des exercices pratiques pour sa prise en main.

Cette formation a réuni une vingtaine de participants et a été animé par le bureau d'étude CIEMS. La formation a couvert les points suivants : la planification, le Paramétrage de MS PROJECT, la Planification des tâches, l'affectation des ressources, la Gestion de l'affichage, l'Elaboration des rapports, puis enfin le suivi du projet.

➤ **Participation à la réunion des Experts et des Ministres et autorités chargés de l'Environnement sur l'observation du littoral, la biodiversité et les aires protégées d'Afrique de l'Ouest**



Figure 10 : Réunion des Experts et du Ministre de l'Environnement de l'Afrique de l'Ouest du 8 à 10 octobre 2024

Le RAMP AO a participé à la réunion préparatoire, puis à la réunion des Ministres et autorités chargés de l'Environnement sur l'observation du littoral, la biodiversité et les aires protégées d'Afrique de l'Ouest du 8 au 10 octobre 2024 à Lomé (Togo).

A cette réunion le Coordonnateur Technique du RAMP AO a présenté le Système d'Information sur la Criminalité comme composante de l'Observatoire régional de la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO). De même, le Chargé du Projet CEBio-Eco point focal de l'Observatoire au niveau du RAMP AO a représenté le consortium présenté les principaux résultats de l'OBAPAO.

➤ **Participation à l'atelier de formation sur le plaidoyer et à la visite de presse et des influenceurs**



Figure 11 : Visite de presse et des influenceurs

Le RAMP AO a participé à travers son Chargé de Communication Monsieur Kuessi Giraud TOGBÉ, à l'atelier de formation sur le plaidoyer du 2 au 6 décembre 2024 à Serrekunda, en Gambie organisé par WACA-BAR de l'UICN. Cet atelier a renforcé la capacité des chargés de communication en matière de plaidoyer et de communication stratégique, avec un accent particulier sur les enjeux environnementaux et la gestion des zones côtières en Afrique de l'Ouest. Le RAMP AO a participé à une visite de terrain du 9 au 12 décembre 2024 entre le Bénin et le Togo. Cette visite a consisté à renforcer la capacité des influenceurs et journalistes de découvrir les infrastructures transfrontalières et les activités génératrices de revenus (AGR) mises en œuvre.

Cette visite a permis de révéler les résultats tangibles des investissements de la WACA en termes de protection des côtes et d'adaptation au changement climatique, des solutions concrètes pour protéger les zones côtières de l'érosion et du changement climatique : infrastructures grises et vertes, activités génératrices de revenus (AGR) et initiatives communautaires. Le principal facteur de succès des investissements transfrontaliers entre le Bénin et le Togo est le mécanisme de collaboration entre les acteurs mis en place.

Participation à la 2ème réunion du comité régional de pilotage du Projet WACA à Accra



Figure 12 : Participation à la réunion du comité régional de pilotage du Projet WACA à Accra (Ghana) du 25-29 novembre 2024

Le RAMPAO à travers son Coordonnateur Technique Régional, Chargé de Projet WACA-RAMPAO a participé à la deuxième session annuelle 2024 du Comité Régional de Pilotage des Projets d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP 1 et 2) à Accra, le 27 novembre 2024, sous la coprésidence de la République du Ghana et de la Commission de l'UEMOA. Il a également participé à la réunion préparatoire des Coordonnateurs nationaux et régionaux des Unités de Gestion des Projets (UGP) ResIP 1 et 2, dans la même ville, les 25 et 26 novembre 2024.

Cette réunion a connu la participation des délégués des pays concernés par les projets WACA ResIP 1 et 2 (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Mauritanie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Togo), les représentants des Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO et de la CEEAC, de l'UICN PACO, du Secrétariat de la Convention d'Abidjan (ABC), du Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar, du Réseau des Aires Marines Protégées de l'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), du Partenariat Régional pour la Conservation des Zones côtières et Marines (PRCM) et de la Banque mondiale (en ligne).

La réunion a permis d'examiner l'Etat de mise en œuvre des conclusions des dernières sessions du CRP ; l'état d'avancement des composantes nationales et régionales des projets WACA ResIP 1 et 2, au 31 octobre 2024 ; approuver du plan de travail et budget annuel 2025 de la composante régionale des Projets WACA ResIP 1 et 2 ; point de partager les expériences liées aux investissements de WACA-Bénin, puis les Perspectives de la plateforme WACA : l'initiative « WACA Plus ». Le RAMPAO a apporté des clarifications sur les interventions de la composante WACA-RAMPAO et également sur les activités planifiées pour 2025.

► **Participation au Voyage d'étude aux Pays-Bas sur les solutions fondées sur la nature pour les pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre du WACA du 17 au 22 novembre 2024**



Figure 13 : Dunes Hondsbossche



Figure 14 : Gestion des Dunes à Castricum



*Figure 15 : Présentations et échanges en salle
Sur les SfN en Afrique de l'Ouest*



*Figure 16 : Visites de sites à Castricum Noordwaard
Polder*



*Figure 17 : Utilisation des moteurs de sable pour lutter
contre les inondations*



Figure 18 : SfN en milieu urbain

Le RAMP AO a bénéficié de l'appui du financement de la banque mondiale et a participé au voyage d'étude aux Pays-Bas sur les solutions fondées sur la nature. Les sessions d'échanges et les visites ont porté sur les thématiques suivantes : Economie bleue, Mise en place d'une approche intégrée pour la gestion des risques côtiers en Afrique de l'Ouest, Conception, conceptualisation et intégration des SfN dans les structures existantes, Engagement des parties prenantes et des pouvoirs publics, Exploitation et maintenance des SfN, Suivi et évaluation, Analyse économique, Financement des SfN, Optimisation des résultats des SfN en matière de biodiversité, Engagement communautaire et prise en compte de la dimension genre.

La visite d'étude, qui s'est déroulée du 18 au 22 novembre 2024, a permis aux participants d'explorer les solutions fondées sur la nature (SfN) aux Pays-Bas et de renforcer les collaborations internationales dans ce domaine. Les premiers jours ont été marqués par des présentations des programmes innovants « Bâtir avec la nature » et NL2120, suivies de visites sur des sites exemplaires comme Hondsbossche, Castricum et le Rijkswaterstaat Watermanagement Centre, mettant en avant des techniques novatrices de gestion côtière, de biodiversité et de gestion des risques d'inondation.

La visite a également inclus des initiatives intégrant les SfN en milieu urbain et des infrastructures de conservation, comme celles du Hountribdijk et des polders de Biesbosch. Les échanges et présentations avec des institutions comme Invest International et la Commission néerlandaise des évaluations environnementales ont mis en lumière des opportunités de financement et de renforcement des capacités. La clôture, le 22 novembre, a permis de discuter des perspectives de mise en œuvre des SfN en Afrique de l'Ouest et de futures collaborations avec des institutions néerlandaises, notamment pour mobiliser des fonds et développer des projets pilotes avec Ecoshape, HKV, la Banque mondiale et le RAMP AO.

Cette mission a permis au RAMP AO de présenter les initiatives passées du Secrétariat du RAMP AO en lien avec les solutions fondées sur la nature qui se résume essentiellement à des sensibilisation et informations des gestionnaires des AMP à travers des webinaires sur l'importance des solutions fondées sur la nature et quelques cas dans la région et dans d'autres régions.

Visibilité

Plusieurs publications des activités et bonnes pratiques ont été effectuées dans les réseaux sociaux, et le site du RAMPAO via les liens ci après:

- [Le RAMPAO vous invite à un webinaire dédié à l'écotourisme marin qui a pour thème:comment promouvoir le développement de l'éco-tourisme autour des espèces de la mégafaune marine telles que les tortues marines et les baleines ?](#)
- [Le 15 octobre 2024, le RAMPAO a officiellement installé le Comité Régional de Pilotage \(CRP\) pour l'élaboration de la Stratégie Régionale des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest](#)
- [Le Secrétariat exécutif du RAMPAO, représenté par Ogoudje Isidore AMAHOWE, Ir. MSc. PhD et Bara Dème, PhD, a tenu ce vendredi 11 octobre 2024, une réunion d'harmonisation visant à coordonner l'appui des composantes régionales et nationales du projet hashtag#WACA à la Direction des Ressources Forestières \(DRF\) du Togo.](#)
- [Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de la nouvelle newsletter du RAMPAO](#)
- [How to apply Nature-based Solutions \(NBS\) to MPAs in West Africa?](#)
- [Le RAMPAO poursuit son impact en soutenant les États dans le renforcement des réseaux nationaux d'Aires Protégées.](#)
- [Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation à notre webinaire sur le thème :**Quels rendements économiques pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest ?**](#)
- [O final dos trabalhos do workshop regional de formação para gestores de AMP na África Ocidental é marcado por uma visita ao Parque Natural Tarrafes Cacheu, na Guiné-Bissau.](#)
- [En Afrique de l'Ouest, les AMP ne constituent plus aujourd'hui un simple enjeu écologique, mais sont considérées comme des espaces territoriaux cohérents et interconnectés, caractérisés par des ressources partagées et des habitats transfrontaliers susceptibles de participer à des degrés divers au développement des communautés locales.](#)

- With support from RAMPAO, Togo's Direction des Ressources Forestieres organized a stakeholder consultation workshop for the process of creating marine protected areas in Togo, on January 22nd and 23rd, 2024 in the Togolese capital city.
- On February 1st and 2nd, 2024, we celebrated the accession of Côte d'Ivoire to the West African Marine Protected Area Network, on the occasion of World Wetlands Day.
- Côte d'Ivoire kicked off celebrations to mark its membership of the West Africa Marine Protected Areas Network (RAMPAO)
- To mark World Wetlands Day on February 2 each year, the West Africa Marine Protected Areas Network (hashtag#RAMPAO), in collaboration with the Ministry of the Environment, Sustainable Development and Ecological Transition, is delighted to celebrate the integration of Côte d'Ivoire into the Network on February 1st and 2nd.
- Le Togo entame son processus de création d'Aires Marines Protégées (AMP) avec l'appui du RAMPAO
- Un détour dans les mangroves de Togbin Adunko au Bénin 🇧🇪 pour constater les efforts de conservation de la mangrove.
- Les brise-lames constituent une infrastructure de protection côtière couramment utilisée pour lutter contre l'érosion marine.
- Dans cette nouvelle lettre d'information qui marque la fin du dernier trimestre de l'année 2024, nous vous donnons l'occasion de replonger dans nos récentes actualités sur la conservation marine et côtière en Afrique de l'Ouest.
- **Strengthening coastal resilience in West Africa through the WACA Program**

Annexe 1 : Tableau : Quelques informations sur les lettres d'information du RAMPAO en 2024

N°	Date de publication	Lien	Sujets couverts
01	08 Avril 2024	https://urlz.fr/qcUV	<ul style="list-style-type: none"> • Session de formation des gestionnaires d'AMP de l'Afrique de l'Ouest : renforcer les capacités des acteurs de la région pour une meilleure conservation de la biodiversité marine ; 26 février au 1er mars 2024, • Programme des petites subventions du RAMPAO : petits projets, grands impacts ; Pharmacopée traditionnelle et Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest : concilier enjeux écologiques, besoins sociaux et savoirs traditionnels ; • Biodiversité et santé : agir pour la préservation et valorisation des savoirs et savoir-faire médicinaux végétaux
02	8 juillet 2024	https://urlz.fr/rpvb	<ul style="list-style-type: none"> • Échange d'expériences entre les acteurs des AMP de Terrafal et Monte Trigo du Cap-Vert et des îles Urok en Guinée- Bissau • FAMACO 2024 : Zoom sur la participation et les contributions du RAMPAO ; • FOMACO 2024 : « Bienvenue » au Stand du RAMPAO ; • Le RAMPAO appuie une visite d'échange à l'AMP de Joal Fadiouth au Sénégal ; • Impacts des actions communautaires sur la préservation des ressources naturelles dans les Aires Marine Protégées en Afrique de l'Ouest ; • Mise à échelle du modèle de gouvernance communautaire de l'AMP des îles Urok en Guinée Bissau ; • Interview du Capitaine Nicolas Benty Gomis sur le rôle indispensable des communautés locales dans la préservation des ressources naturelles
03	8 Septembre 2024	https://shorturl.at/ZRoCp	<ul style="list-style-type: none"> • Transition au RAMPAO ; • Mauritanie : plein feu sur l'initiative de cogestion et de développement territorial responsable au Parc National du Diawling (PND) ;

			<ul style="list-style-type: none"> • Visite du RAMPPO et Feedback à l'AMP de Cayar au Sénégal: un appel à l'action ; • Comment l'initiative des Petits Projets mobilisent les communautés locales pour préserver les AMP en Afrique de l'Ouest? • Nouakchott : les parlementaires ouest-africains renforcent la coopération pour protéger leur littoral ; • Interview: In Sierra Leone, the NPAA on the front line for the preservation of marine ecosystems with the support of RAMPPO
04	8 janvier	s3xy2.mjt.lu/nl3/2 KS5VuAbbeWHad 6HQynsCw?hl=en	<ul style="list-style-type: none"> • Investigating Shark and Ray Populations in the Santa Luzia Marine Reserve • Bénin : Protection des tortues marines dans les AMP : SOGEA-SATOM accompagne Nature Tropicale ONG et des ONG spécialisées ACTION Plus et AMSHART dans leurs missions • Résilience côtière : une mission de terrain au Bénin et au Togo pour découvrir les résultats concrets du programme WACA ResIP • COP 16 : l'Afrique de l'Ouest et la conservation de la biodiversité : des enjeuX importants pour l'avenir ; • Atelier régional sur le plaidoyer et la communication stratégique : renforcer la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest ; • Le CENAGREF, moteur de la protection de la biodiversité au Bénin Interview :Le CENAGREF, moteur de la protection de la biodiversité au Bénin

Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest

N° d'enreg. 010586/MINT/DGAT/DLP/DLA-PA • NINEA/72026833V9